



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Carte nationale d'identité

Question écrite n° 5035

Texte de la question

M Pierre Forgues attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur la multiplicité des pièces pouvant être demandées pour le renouvellement de la carte nationale d'identité. En effet, pour délivrer ce document, il peut être réclamé selon les cas des extraits des bulletins de naissance, de mariage ou de décès des parents, un extrait du bulletin de naissance des enfants, le livret de famille, une fiche individuelle ou familiale d'état civil, un certificat de nationalité, etc. Il lui demande s'il envisage de prendre des mesures qui simplifieraient cette démarche, par exemple en délivrant la CNI au vu du seul livret de famille.

Texte de la réponse

Reponse. - En cas de renouvellement de la carte nationale d'identité, les pièces demandées à l'administré sont réduites au minimum. En effet, il lui suffit de présenter sa carte périmée, deux photos d'identité et un timbre fiscal de 115 francs. Ce n'est que dans des cas particuliers que d'autres pièces peuvent être demandées : 1o s'il a changé de domicile, deux pièces différentes attestant qu'il habite bien à l'adresse indiquée (quittance de loyer, relevé des P et T, assurances, etc) ; 2o s'il a changé d'état civil et demande qu'il en soit fait mention sur la carte nationale d'identité (mariage, veuvage), une pièce justificative ; en cas de nom d'usage, une demande écrite et le justificatif du nom sollicité. Comme l'honorable parlementaire pourra le constater, le maximum a été fait pour réduire le nombre de pièces produites et pour simplifier la procédure de renouvellement de la carte nationale d'identité. Il faut rappeler que la carte nationale d'identité est le seul document attestant de la nationalité et de l'identité de la personne concernée. Il apparaît donc important qu'un contrôle minimum soit imposé lors de son renouvellement afin d'assurer à ce titre une validité qui ne puisse être contestée, au détriment de l'intéressé(e), dans les opérations de la vie courante.

Données clés

Auteur : [M. Forgues Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5035

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 1988, page 3144